

Distr. GÉNÉRALE

E/ECE/1418 25 octobre 2004

FRANÇAIS

Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

Réunion informelle spéciale 1^{er} octobre 2004

SESSION OFFICIELLE

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS

1. À sa réunion spéciale, la Commission a examiné, en session officielle, le point 2 («Évaluation globale de la CEE») de l'ordre du jour.

Point 2: Évaluation globale de la CEE

- 2. À la réunion informelle spéciale du 2 juillet 2004, il a été décidé de reporter au 30 septembre 2004 l'échéance fixée pour la réception des contributions financières destinées au financement de l'étude d'évaluation, étant entendu qu'une autre réunion informelle spéciale serait ensuite organisée, début octobre, pour faire le point de la situation. À ce propos, il a également été décidé de continuer à considérer les candidatures des équipes Scan et Haavisto, en tenant compte aussi de M. Paschke, et de prendre contact avec les deux équipes dans le but de définir le rôle qui pourrait être confié à M. Paschke.
- 3. À la réunion spéciale du 1^{er} octobre, le Président a communiqué à la Commission un état actualisé des contributions et a rendu compte des résultats des consultations tenues avec les évaluateurs potentiels. Le Président a signalé que le montant des annonces de contributions reçues demeurait inférieur à celui du budget initialement établi se chiffrant à 140 000 dollars des États-Unis, mais que les évaluateurs étaient prêts à intégrer M. Paschke à leur équipe respective et à accepter que leurs honoraires soient revus à la baisse. Toutefois, les détails correspondants devaient encore être mis au point.

- 4. Il a donc été convenu qu'une équipe de trois personnes composée du Président de la Commission, du Président du Groupe d'experts du programme de travail et de la Secrétaire exécutive serait chargée de se réunir avec les membres des équipes et mettre au point les derniers détails, ainsi que de prendre, au nom de la Commission, une décision éclairée en choisissant l'équipe de consultants qui serait engagée par l'ONU pour mener à bien l'étude d'évaluation. La Commission serait tenue au courant de tout fait nouveau à cet égard.
- 5. Le Président a prononcé la clôture de la session officielle et la reprise de la réunion informelle spéciale.
